

PETITION

Refinancer l'enseignement supérieur !

Vingt-cinq associations ont déposé ensemble une demande de refinancement de l'enseignement supérieur.

L'ensemble des corps des six universités (chercheurs, professeurs, étudiants, personnel technique et administratif) de la Fédération Wallonie-Bruxelles auxquels s'ajoutent la Fédération des Étudiants Francophones (FEF) et l'ASBL Objectif Recherche – soit vingt-cinq associations en tout – ont déposé ensemble une demande officielle de refinancement de l'enseignement supérieur.

150 millions

Elles ont rédigé une carte blanche visant à demander à

chaque parti politique d'inscrire dans son programme pour les prochaines élections un refinancement de l'enseignement supérieur à hauteur de 150 millions d'euros.

Affirmant que le financement par étudiant a diminué de 22,3 % entre 1997 et 2016 dans les universités, les associations soulignent « le man-

que d'encadrement des étudiants, la raréfaction et la vétusté des équipements et des locaux, ainsi que l'augmentation du nombre de burn-out au sein du personnel. »

Selon les signataires, le refinancement attendu s'organiserait selon quatre axes : la mise en œuvre d'une pédagogie plus adaptée, le développement de nouveaux programmes de recherche de pointe, des actions visant à alléger la surcharge de travail du personnel et une augmentation des budgets de la politique sociale des universités. ■

Les Duchâteau
ÉDA -